



A

**Règlement  
d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage  
de tourneur sur bois**

du 4 novembre 1985

B

**Programme d'enseignement professionnel  
pour les apprentis tourneurs sur bois**

du 4 novembre 1985

---

*Entrée en vigueur*

1<sup>er</sup> janvier 1986

Le texte de ces règlements et programmes d'enseignement n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

11 février 1986

Chancellerie fédérale

30471

## **Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage de tourneur sur bois du 4 novembre 1985**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1986
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	05
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.02.1986
Date	
Data	
Seite	407-407
Page	
Pagina	
Ref. No	10 104 637

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.